

Section des Bibliothèques publiques

Assemblée Générale

F. Froissart vice-présidente, donne les résultats du vote organisé pour procéder au renouvellement du tiers sortant du conseil de la Section. Tous les candidats ont été élus : Catherine Didier, Marie-Lise Dubois, Françoise Froissart, Martine Laulan, François Morey, Pierre Duvernois, Georgette Rappaport, Fabienne Riembault, Marie-Cécile Robin, Danielle Taesch, Nic Van de Wiele, Henriette Zoughebi.

P. Fénart, secrétaire-adjoint, donne les résultats des élections réalisées par le nouveau conseil la veille 19 mai en son sein :

Elections du nouveau bureau :

Présidente : Jacqueline Gascuel.

Vice-présidentes : Geneviève Foch, Germaine Frigot, Françoise Froissart.

Secrétaire : Jean-Claude Stéfani.

Secrétaire-adjoint : Pierre Fénard.

Trésorier : Joseph Paillat.

Trésorière-adjointe : Marie-Cécile Robin.

Election des représentants au conseil national (huit) :

Catherine Didier, Pierre Fénart, Françoise Froissart, Marie-Madeleine Lescure, Jacqueline Misseroy, François Morey, Jean-Claude Stéfani, Danielle Taesch.

La Présidente propose à l'Assemblée d'adopter ou de refuser la motion de synthèse élaboré la veille sur le problème des comités consultatifs. Le texte, légèrement modifié pour tenir compte de l'intervention de Thierry Giappiconi (Fresnes) ; est adopté. Voir motion : la loi sur les Bibliothèques (cf.).

La Présidente présente le rapport moral et le trésorier le rapport financier. Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité (voir feuille de liaison n° 56).

Il est ensuite rendu compte de la vie des divers groupes qui animent la section : Bibliothécaires pour enfants (C.r. de J.-C. Stéfani, Commission de la formation professionnelle (C.r. de F. Froissart ci-dessous), discothécaires (C.r. de P. Sanz), Bibliothécaires d'hôpitaux (C.r. de G. Foch, ci-dessous) et Bibliothécaires d'entreprises (C.r. de Cuzin).